

manie : là, plus que partout ailleurs peut-être, le libéralisme a généralement eu le caractère spécial d'être *antifrançais*.

Cependant, on put croire quelque temps que le nouveau gouvernement libéral du Manitoba ne porterait point atteinte aux droits des catholiques français.

Lors de la campagne électorale de Saint François-Xavier, qui avait été la bataille décisive entre les deux partis, Joseph Martin, (1) l'un des chefs du parti libéral, avait solennellement déclaré " que l'intention des libéraux n'avait jamais été de combattre la langue ou les institutions des catholiques français, et il fit appel à la confiance des électeurs, leur demandant de supporter (de soutenir) le candidat libéral. . . . Il alla plus loin, et ne dit pas seulement que les libéraux n'avaient aucune intention hostile contre ces institutions, mais il fit une promesse positive, au nom du parti libéral, de les respecter, disant que les libéraux ne les tromperaient pas. (2)"

Ces promesses étaient-elles sincères ? Ou étaient-elles une pure fourberie ? Que ceux qui connaissent les événements qui ont suivi, répondent. En tout cas, le tour réussit, et l'élection de Saint-François-Xavier se trouva escamotée, (le terme n'est pas trop fort) par le parti libéral.

Cette élection fut un échec si considérable pour le ministère conservateur, qu'il se retira, et Thomas Greenway, chef du parti libéral, fut chargé de former une nouvelle administration. " Il choisit de suite pour procureur général l'honorable Joseph Martin, celui-là même dont les promesses si explicites et si positives faites à Saint-François-Xavier au sujet des écoles et de la langue française, avaient assuré le triomphe de son parti (3)."

"Le nouveau chef du cabinet, d'après ses propres convictions et les conseils de ses amis, crut à propos de faire, lui aussi, des promesses afin de dissiper les rumeurs que la crainte mettait en circulation. . . . Il voulut lui-même, comme chef de l'administration, donner l'assurance formelle et positive que son gouvernement n'entreprendrait rien, ni contre les écoles catholiques, ni contre l'usage officiel de la langue française, ni même contre le nombre des représentants de l'élément français. (4)"

(1) Ceux qui vivent loin du Manitoba, et sont peu au courant de son histoire, seraient peut-être tentés de prendre *Joseph Martin* pour un nom et un personnage français. Le nom est anglais et le personnage est un anglo-mane de la pire espèce.

(2) Discours de M. James Fischer, alors président de l'Association provinciale des libéraux, à l'assemblée législative de Winnipeg, le 2 mars 1893. Cité par Mgr Taché, *Une page* . . . p. 64.

(3) Une page. . . p. 64.

(4) Ibid.